

Eté 2022 : les campings dynamisent la fréquentation touristique

Ne pas diffuser avant	
12 H00	30 novembre 2022
EMBARGO	

Insee Flash Occitanie · Novembre 2022 · n° 123



Après des étés 2020 et 2021 affectés par la crise sanitaire, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques d'Occitanie dépasse en 2022 son niveau d'avant-crise. Le nombre de nuitées est supérieur de 1,1 % par rapport à l'été 2019 grâce aux campings dont le dynamisme est particulièrement marqué sur le littoral et en bordure du Massif central. La fréquentation touristique progresse cependant plus faiblement en Occitanie qu'au niveau national (+ 2,3 %). Elle est pénalisée par la clientèle non résidente dont le nombre de nuitées est encore très inférieur à l'avant-crise, en particulier à Lourdes.

Durant la saison d'été 2022, d'avril à septembre, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme atteint 45,7 millions de nuitées en Occitanie. La région se situe au deuxième rang des régions les plus fréquentées après la Nouvelle-Aquitaine (46,3 millions) et devant l'Île-de-France (45,4 millions).

La fréquentation touristique dépasse son niveau d'avant-crise avec des nuitées en hausse de 1,1 % dans la région par rapport à la saison d'été 2019. Elle progresse néanmoins plus faiblement qu'au niveau France métropolitaine, où la hausse atteint 2,3 % (figure 1). La reprise dans la région est portée par les campings (+ 6,5 %). Dans les hôtels et dans les autres hébergements collectifs de tourisme (résidences hôtelières, villages de vacances...), la fréquentation reste inférieure à celle de l'été 2019 (respectivement - 6,6 % et - 6,1 %).

En Occitanie, la durée des séjours est de 3,7 nuits contre 2,9 nuits en France métropolitaine pendant l'été 2022. C'est la région où les séjours sont les plus longs devant la Nouvelle-Aquitaine et la Corse (3,6 nuits chacune) en raison de la part importante des campings où les séjours sont plus longs (6,0 nuits).

Les nuitées des touristes résidant en France sont nettement plus nombreuses qu'en 2019, en Occitanie (+ 4,5 %) comme au niveau national (+ 5,3 %). Par contre, la fréquentation des touristes en provenance de l'étranger est inférieure de 9,5 % par rapport à l'été 2019 en Occitanie. Ce recul est plus marqué qu'en France métropolitaine, la région pâtissant d'une absence encore très sensible des touristes à Lourdes.

Figure 1 – Nuitées touristiques par type d'hébergement lors de la saison d'été 2022 (avril à septembre)

	Nuitées (millions)	Évolution par rapport à la saison d'été 2019 (%)			Durée moyenne de séjour (jours)
		Nuitées totales	Nuitées résidents	Nuitées non résidents	
Campings	27,9	6,5	8,6	0,3	6
Emplacements nus	9,9	-5,3	-3,3	-9	5,1
Emplacements équipés	18	14,3	15,1	11,3	6,6
Hôtels	10	-6,6	2,1	-28,5	1,7
AHCT*	7,8	-6,1	-4,2	-17	4,2
Occitanie	45,7	1,1	4,5	-9,5	3,7
France métropolitaine	320	2,3	5,3	-4,2	2,9

* Autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.)

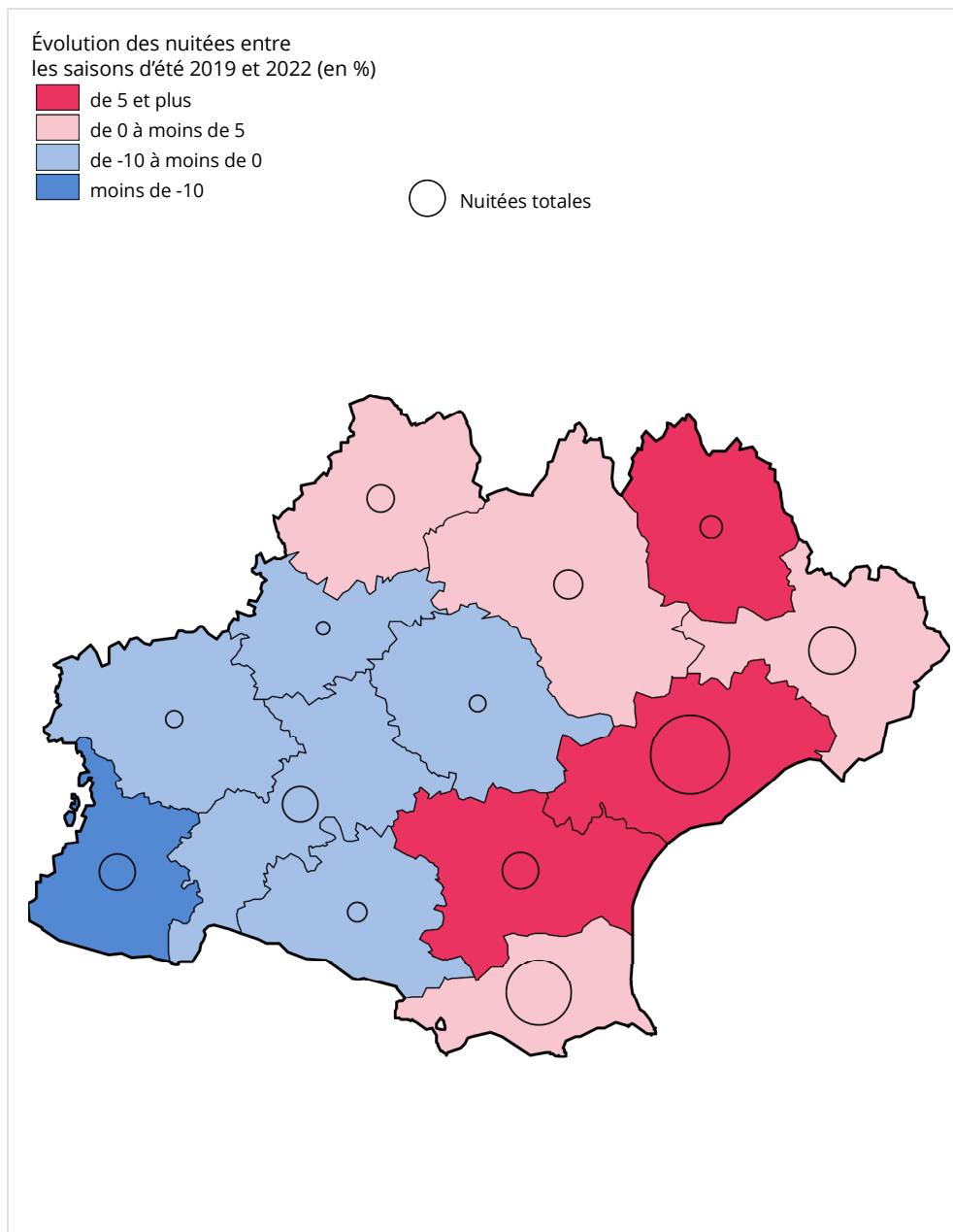
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes de fréquentation des hébergements collectifs touristiques.

Une reprise soutenue dans les départements du littoral

La hausse des nuitées dans la région est portée par une fréquentation très dynamique en Lozère (+ 8,9 % par rapport à l'été 2019) et dans les départements du littoral, en particulier dans l'Hérault (+ 7,4 %) et l'Aude (+ 5,0 %) (**figure 2**).

La fréquentation reste nettement en deçà de celle d'avant-crise dans les Hautes-Pyrénées (- 21,3 %) et en Haute-Garonne (- 9,0 %). Dans ces deux départements, la fréquentation de la clientèle résidant en France ne retrouve pas son niveau d'avant-crise (respectivement - 9,3 % et - 5,1 %). Le retour de la clientèle non résidente, qui dépend fortement du tourisme cultuel à Lourdes et du tourisme d'affaires à Toulouse, est très timide (respectivement - 40 % et - 22 % par rapport à l'été 2019).

Figure 2 – Évolution des nuitées touristiques dans les départements d'Occitanie lors de la saison d'été 2022



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes de fréquentation des hébergements collectifs touristiques.

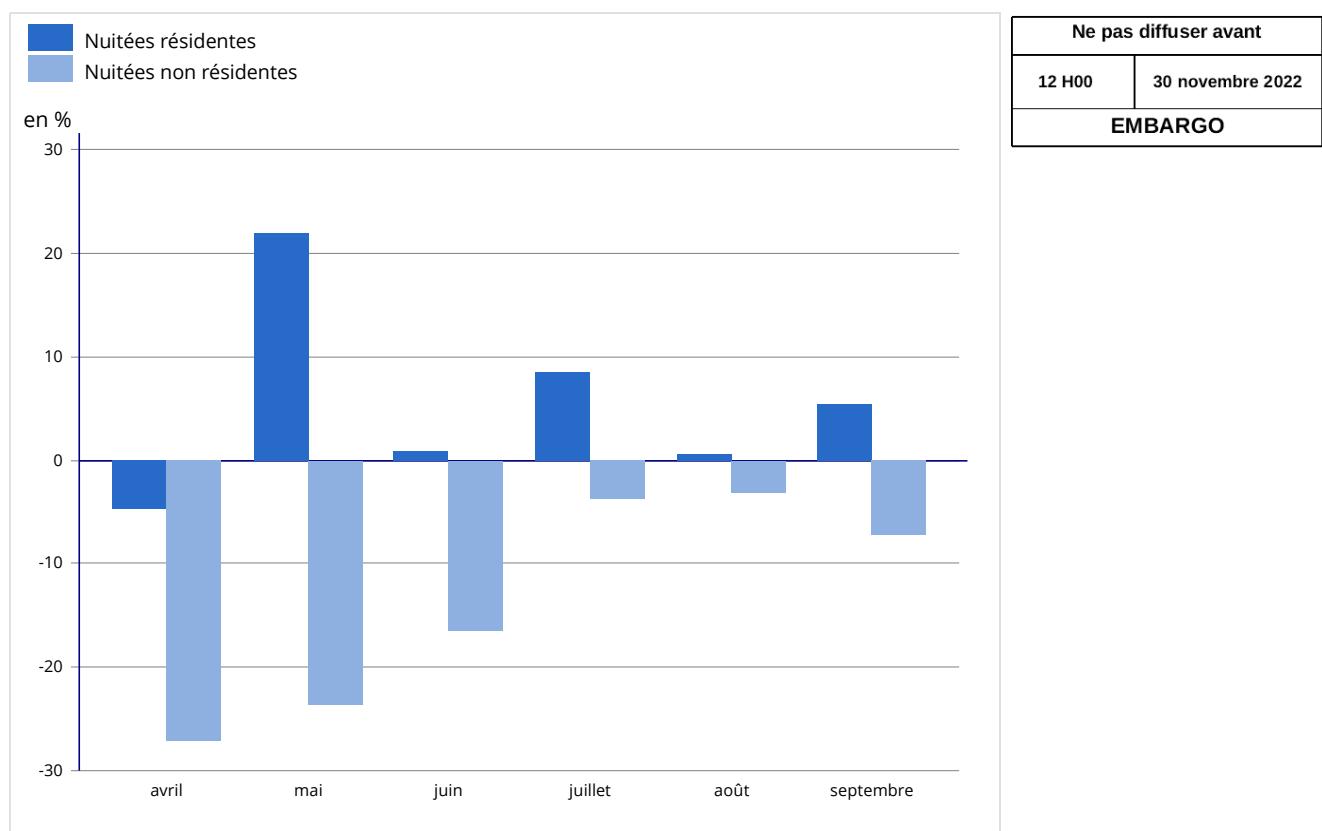
Forte fréquentation en mai

En mai, la fréquentation touristique régionale est nettement supérieure à l'avant-crise (+ 10,9 %) (**figure 3**) alors qu'elle reste inférieure en avril et juin (respectivement - 9,5 % et - 4,4 %). La fin des restrictions sanitaires, le calendrier des vacances scolaires et la météo ont pu contribuer à cette forte fréquentation en mai, mois qui a été anormalement chaud et sec en 2022 alors que mai 2019 avait été plus mitigé.

Les mois de juillet et août concentrent l'essentiel des nuitées touristiques de la saison (27,2 millions, soit 60 %). Sur ces deux mois, le nombre de nuitées dans les hébergements touristiques collectifs d'Occitanie dépasse de 2,2 % le niveau de juillet-août 2019. La fréquentation est plus dynamique en juillet (+ 5,2 %) qu'en août (- 0,1 %), les nuitées de la clientèle résidant en France retombant à leur niveau d'avant-crise en août.

En septembre, la fréquentation repasse au-dessus de son niveau d'avant-crise (+ 1,6 %).

Figure 3 – Évolution des nuitées touristiques en Occitanie par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme

Une très bonne saison pour les campings d'Occitanie

Avec 27,9 millions de nuitées d'avril à septembre 2022, les campings accueillent 62 % des nuitées enregistrées en Occitanie. La fréquentation y est supérieure de 6,5 % à celle de la même période de 2019, une hausse légèrement inférieure à celle enregistrée dans les campings de France métropolitaine (+ 7,5 %). Néanmoins, l'Occitanie reste, comme en 2021, la région la plus fréquentée par les campeurs devant la Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La hausse de la fréquentation dans les campings provient principalement de la clientèle résidente (+ 8,6 %). Les nuitées des touristes en provenance de l'étranger retrouvent leur niveau d'avant-crise (+ 0,3 %).

Confirmant une tendance antérieure à la crise sanitaire, la fréquentation des emplacements équipés de mobile homes ou de chalets, que ce soit par les touristes résidents ou non résidents, est en nette hausse par rapport à 2019, alors qu'elle diminue nettement dans les emplacements nus.

Le littoral concentre 64 % des nuitées en camping avec une fréquentation en nette hausse par rapport à 2019 (+ 7,4 %). La fréquentation des campings augmente également dans le Massif central (+ 12,0 %), les zones urbaines (+ 10,0 %) et les Pyrénées (+ 4,8 %). Les nuitées progressent plus modérément dans le rural (+ 1,4 %).

La fréquentation hôtelière encore très inférieure à l'avant-crise à Lourdes

Entre avril et septembre 2022, la fréquentation des hôtels d'Occitanie atteint 10,0 millions de nuitées. Elle est inférieure de 6,6 % par rapport à celle de la même période de 2019, une diminution plus marquée qu'en France métropolitaine (- 2,5 %).

Sur la saison d'été, le nombre de nuitées est encore en net retrait à Lourdes (- 35 % par rapport à la saison d'été 2019). La fréquentation des touristes non résidents reste particulièrement faible dans la cité mariale (- 47 % en 2022 par rapport à 2019). En revanche, la fréquentation est très dynamique dans les hôtels du littoral (+ 8,8 %). Dans ces hôtels qui bénéficient peut-être de séjours de clientèles accoutumées à des vacances dans des destinations plus lointaines avant-crise, les nuitées des résidents augmentent de 9,5 % et celles des non-résidents de 5,0 %.

C'est en juillet-août que la fréquentation des hôtels se rapproche le plus de son niveau d'avant-crise (- 2,6 %). Mais la hausse de fréquentation de la clientèle résidente (+ 3,8 %) ne compense pas complètement la baisse de fréquentation des touristes en provenance de l'étranger (- 19,3 %) : en particulier, les Italiens et les Britanniques ne sont que très partiellement revenus.

Regain de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques du littoral

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), qui comprennent les résidences hôtelières, les villages de vacances et les auberges de jeunesse, enregistrent 7,8 millions de nuitées entre avril et septembre 2022 en Occitanie, soit un recul de 6,1 % par rapport à l'avant-crise. Dans ces hébergements, la fréquentation est en retrait par rapport à 2019 aussi bien pour les résidents (- 4,2 %) que pour les non-résidents (- 17,0 %).

Le littoral, qui capte 41 % des nuitées effectuées dans les AHCT durant la saison d'été 2022, fait exception avec une fréquentation supérieure à celle d'avant-crise (+ 3,9 %).

Un retour progressif des touristes en provenance de l'étranger

Durant l'été 2022, la clientèle internationale représente un cinquième de la fréquentation touristique dans la région.

Les non-résidents viennent principalement des Pays-Bas (24 % des nuitées) et d'Allemagne (21 %). La fréquentation des touristes en provenance des Pays-bas dépasse légèrement son niveau d'avant-crise (+ 0,6 %) tandis qu'elle reste légèrement inférieure à celle de 2019 (- 2,1 %) pour ceux en provenance d'Allemagne. Les touristes en provenance de Belgique, qui représentent 17 % des nuitées non résidentes, sont également un peu moins nombreux qu'avant-crise (- 4,3 %).

Le recul de la fréquentation est particulièrement marqué pour la clientèle en provenance d'Espagne (- 21 % de nuitées par rapport à l'été 2019), de Grande-Bretagne (- 24 %) ou celle moins nombreuse d'Amérique (- 27 %) et d'Asie (- 60 %).

En revanche, les nuitées des touristes en provenance de Suisse dépassent nettement leur niveau de l'été 2019 (+ 17,3 %), ces touristes représentant 8 % des nuitées non résidentes en 2022.

Publication rédigée par : Jean-Paul Héran, François Hild (Insee)

Ne pas diffuser avant	
12 H00	30 novembre 2022
EMBARGO	

Sources

L'enquête de fréquentation touristique, réalisée mensuellement par l'Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, porte sur les hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques.

La saison d'été couvre les mois d'avril à septembre dans cette publication.

Définitions

Les **nuitées (ou fréquentation)** correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus

- » « Fréquentation touristique estivale en 2022 : les campings au-dessus de leur niveau d'avant-crise », *Insee Focus* n° 280, novembre 2022.
- » « L'activité touristique retrouve quelques couleurs grâce à la clientèle résidente », *Bilan économique 2021 - Occitanie* n° 32, juin 2022.
- » « Au cœur de l'été 2021, la fréquentation touristique retrouve quasiment son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Occitanie* n° 112, décembre 2021



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Occitanie - 36, rue des Trente-Six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4
Directeur de la publication : Caroline Jamet

Ne pas diffuser avant	
12 H00	30 novembre 2022
EMBARGO	